

Trois années de fouilles archéologiques à la citadelle de Namur (1982 - 1984) Un premier bilan

Philippe BRAGARD

Résumé

La citadelle de Namur étend aujourd'hui ses ouvrages défensifs sur une superficie de 8 hectares. Elle s'est constituée à partir d'un noyau formé du château comtal médiéval, par plusieurs lignes de fortifications au cours des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Le présent article offre d'abord un aperçu historique de l'évolution de ces fortifications.

Depuis 1982, une Cellule Archéologique et Historique a pu effectuer des fouilles d'urgence surtout, dans le cadre d'une association sans but lucratif (ASBL) gérant la citadelle sur le plan touristique.

Les recherches ont porté sur des éléments architecturaux, chapelle, corps de garde, remparts, pour lesquels elles n'ont apporté de renseignements complémentaires aux sources d'archives qu'à propos de topographie ou de technique de construction. Les témoignages de la vie matérielle ont par contre été recueillis en abondance, de même que des éléments-traces d'occupations antérieures au Moyen Age, mais hors contexte stratigraphique.

Summary

Today, the Namur citadel extends its defenses over an area of 8 hectares. It grew around a core consisting of the medieval count's castle to which successive lines of defense were added in the 16th, 17th, 18th and 19th c. The present paper brings a historical survey of the evolution of these fortifications.

Since 1982, an Archaeological and Historical Cell has been able to carry out excavations, which mainly consisted of rescue interventions. The Cell works within the framework of a non-profit association which manages the citadel as a tourist site.

The research work mainly concerned the architectural components - chapel, guardhouses and ramparts. It yielded information which complements the archival sources only where the topography of the site and the construction techniques are concerned. An abundant array of remains testifying to the material conditions of daily life did, however, come to light, as did some traces of pre-medieval occupations (through no stratigraphical contexts are available for the latter).

Il ne sera pas question dans les lignes qui suivent de retracer in extenso l'évolution architecturale et historique de la citadelle de Namur, à propos de laquelle une étude est en cours, mais bien de présenter ce que peut apporter l'archéologie et ses méthodes traditionnelles à la connaissance d'un site et d'un monument d'archéologie militaire (1) des temps modernes. Il s'agira plutôt d'un essai de méthodologie de recherche.

Sans doute jugera-t-on audacieux d'aborder une question de cet ordre au sortir de trois campagnes de fouilles sur un unique site. Nous répondrons qu'à notre connaissance, la citadelle de Namur, en tant que monument militaire, est la seule en Belgique à avoir fait l'objet d'un programme d'études n'empruntant pas seulement des moyens d'investigation à ce qu'offre la démarche proprement historique (archivistique) accompagnée d'une simple description des éléments visibles (2).

Aperçu historique.

La définition de ce dont nous parlons passe naturellement par son positionnement géographique et un résumé de ce que l'on connaît de son positionnement dans le temps.

Namur est situé à un point de convergence de voies de communications (3) capitales aux points de vue commercial, politique et cela va de soi militaire : communications fluviales, la Sambre (est-ouest) et la Meuse (nord-sud) (4); routières, la voie romaine Bavay-Cologne toujours utilisée, passant à quelques kilomètres au nord de Namur, d'est en ouest (5); naturelle, la fameuse trouée de l'Oise (6). On trouve au nord du pays dont Namur est le noeud, les couloirs de la Lys et de l'Escaut, et au sud la trouée de Stenay (7).

Namur constitue un verrou, une clé qui assure la possession des Pays-Bas et non seulement de ces communications. Elle est perçue comme tel à partir du deuxième quart du XVI^e siècle (8). Jusqu'à cette époque, elle ne se distingue des autres "forteresses" du comté que par sa fonction politique de capitale et résidence du comte. Son château n'est militairement et architecturalement ni plus ni moins que ceux de Châ-

teau-Thierry, Bouvignes, Poilvache, Montaigle et Samson pour le Namurois, Dinant, Huy ou Beaufort pour la Principauté de Liège, en ne citant que ceux bordant la Meuse (9).

Si la ville s'est développée dans la cuvette comprise entre la Sambre et la Meuse, et les collines barrant l'horizon au nord (10), ce qui nous occupe particulièrement est l'ensemble des fortifications érigées sur le promontoire rocheux resserré entre les deux fleuves, appelé le Champeau. Epais massif schisto-gréseux, pointu vers le confluent, il s'évase largement vers le Sud-Ouest, en direction de l'Entre-Sambre-et-Meuse dont il est séparé par la forêt de Marlagne. Par sa composition géologique, le sommet du promontoire se présente sous la forme d'un plateau aux contours irréguliers, en pente de l'ouest vers l'est et plus imperceptiblement du sud vers le nord : la conséquence en est que la partie la plus haute du Champeau n'est pas à la pointe mais à sa partie la plus large (11). On en comprendra l'inconvénient sur le plan militaire, l'attaquant arrivant par le côté le plus accessible, à l'ouest, domine toujours l'attaqué.

Le promontoire du Champeau, du type éperon barré, a une signification stratégique évidente, que ce soit à l'échelon local, régional ou plus vaste encore. L'occupation humaine y serait attestée de façon discontinue, depuis le Mésolithique récent probablement jusqu'à la fin de l'époque romaine (12). Le caractère militaire de l'installation apparaîtrait en coïncidence avec le caractère de continuité, depuis le Bas-Empire romain jusqu'en 1977 (13).

Pendant la période médiévale, le comte de Namur y habite une résidence fortifiée dès le début du Xe siècle. De cette résidence jaillira un complexe castral qui comprend deux enceintes avec tours circulaires et hémisphériques, englobant des bâtiments à fonctions politique et militaire, mais aussi religieuse (collégiale Saint-Pierre et habitations des chanoines) (14).

A partir de la fin du XVe siècle, se greffent sur ce château des fortifications adaptées à la nouvelle arme généralisée de plus en plus en poliorcétique, l'artillerie à feu. Notre attention se porte précisément sur l'évolution de ce qu'il est convenu d'appeler une citadelle, pendant la période comprise entre 1488 et 1850. Ces termini chronologiques ont été établis en fonction du premier siège au "canon", qui a déterminé les premières adaptations plus ou moins heureuses des défenses, et des derniers projets d'aménagements des fortifications bastionnées avant l'application de la fortification polygonale à Namur et la construction de neuf forts détachés constituant la Position Fortifiée de Namur (15).

Durant quasi quatre siècles, les ajouts, modifications, destructions et reconstructions se succéderont en suivant étape par étape les solutions successives apportées aux problèmes de l'architecture défensive que l'on connaît par la théorie, et - fait notable à Namur - sans solution de continuité. L'évolution architecturale de la citadelle est en outre étroitement liée aux événements militaires qui ont eu pour cadre les anciens Pays-Bas et l'Europe occidentale toute entière : guerres de religion, donc civiles, guerres entre les Habsbourgs et les Bourbons, guerres de coalitions européennes contre l'un ou l'autre monarque...

En 1488, les partisans de Philippe de Clèves réfugiés au château sont assiégés par les Namurois restés fidèles à Maximilien d'Autriche et à son armée. Mis à part une ou deux sorties des assiégés, les opérations se bornent à un bombardement des murailles à partir de la ville et du plateau du Champpeau, au terme duquel le château capitule. Les superstructures du château, toitures et hourds, sont balayées, et ce qui est plus grave, deux tours et plusieurs parties de courtines sont ruinées sous l'impact des boulets pourtant en pierre. Après les réparations d'usage, une tour d'artillerie de petites dimensions est construite sur le flanc sud de l'éperon, et un boulevard en terre s'érige en avancée sur le plateau, vers l'ouest.

Entre 1542 et 1555, les ingénieurs les plus renommés de Charles Quint, tant italiens que nationaux, dessinent les premiers bastions angulaires de Namur. Le cadre en est la lutte entre l'empereur et le roi de France, lutte qui se prolongera deux siècles durant.

Bien que dans la seconde moitié du XVI^e siècle Namur serve de plaque tournante aux mouvements de troupes, puis de base de départ à Don Juan d'Autriche et Alexandre Farnèse pour la "reconquista" des Pays-Bas insurgés, la citadelle n'est pas augmentée. Il semblerait que cette période ait été peu féconde en matière de création de fortification permanente, du moins dans la partie sud des Pays-Bas : les fortifications servant de refuge aux troupes espagnoles à Bouge sont provisoires (16).

La deuxième phase de la guerre de Trente ans, qualifiée de française, est le déclenchement de la plus importante - par sa durée sinon par son ampleur dans l'espace - des campagnes de construction à la citadelle. L'ensemble qui s'appelle depuis 1691 Terra Nova est érigé en deux ou trois étapes : de bastions en terre vers 1630, on passe à un revêtement de pierre vers 1640, que l'on modifie à partir de 1655, tandis que l'aménagement intérieur des trois lignes bastionnées (y

compris celle du XVIIe siècle et un retranchement intermédiaire de 1630) ne finit pas d'être mis en place au long de cinq décennies. Une dizaine d'ingénieurs militaires se succèdent et se complètent ou se neutralisent sur ce champ expérimental de la fortification. Ce sont pour la plupart des nationaux (17). Le rapprochement entre les réalités namuroises et les opinions des théoriciens contemporains de l'architecture militaire est frappant et passionnant d'interprétation d'éléments concrets douteux.

Le "corps de place" de 8 hectares ainsi constitué, en parallèle avec les guerres de Louis XIV, vit dans la dernière décennie du XVIIe siècle une aventure qui a pour protagonistes Coehoorn et Vauban. Deux noms parmi les plus connus, pour ne pas dire les seuls, en matière de fortification bastionnée classique. A Namur, nous pouvons non seulement confronter leurs créations, mais affronter leur personnalité de conducteurs de sièges.

En 1691, Menno van Coehoorn couronne la Montagne du Diable par le Fort d'Orange, ouvrage à cornes détaché et avancé à l'ouest, dont le périmètre est plus étendu que celui de Terra Nova (18). Il défend lui-même cet ouvrage contre les assauts français du siège de 1692, dirigé par Vauban (19). Celui-ci élabore un projet pour les fortifications namuroises un mois à peine après la prise de la ville et de la citadelle : les ouvrages s'étendront en profondeur à partir du corps de place jusqu'à la coupure séparant le Champeau de la Marlagne, soit 80 hectares de redoutes, chemins couverts, bastions, fossés. Ce gigantisme s'avèrera cinquante ans plus tard indéfendable. Vauban ne se prive pas de "corriger" l'oeuvre de son "alter ego" hollandais (20). Sans lui laisser le temps de terminer sa mise en défense, les anglo-bataves reprennent Namur trois ans après ; Vauban ne participe pas à la défense, Coehoorn dirige les travaux d'approche. A lui d'achever et surtout de retoucher et d'apporter sa note personnelle à ce qui était en cours de réalisation sous l'impulsion du Français (18). Quelques années plus tard, au retour momentané des français à Namur, Vauban projettera une nouvelle campagne de "corrections" aux ouvrages de Coehoorn (20). On perçoit l'intérêt de ce court moment de l'histoire de la citadelle pour la connaissance de la fortification bastionnée en général.

Comme nous l'avons signalé, les défenses avancées ont été abandonnées faute d'hommes pour les occuper au XVIIIe siècle. Cela peut expliquer en partie le peu de résistance offert par la garnison lors du siège de 1746. De 1750 à 1756, les ingénieurs hollandais de la garnison de la Barrière s'attachent à moderniser les différents ouvrages et postes fortifiés plutôt qu'à en construire de nouveaux : reprofilage des rem-

parts, contremirage sous les glacis, tracé modifié de certaines parties de murailles, constituent l'essentiel de la campagne de travaux.

La forteresse de Namur, qui est devenue pour reprendre l'expression de F. Rousseau une "des dix plus grandes places fortes d'Europe" (21), est réduite à néant au démantèlement des places de la Barrière en 1783, sur l'ordre de Joseph II. Dans les faits, le corps de place de la citadelle est conservé et plus ou moins entretenu et occupé jusqu'aux guerres napoléoniennes. Celles-ci donneront le coup de grâce à la fortification bastionnée de type classique à Namur, puisqu'en 1803, la place est décrétée inutile à la défense de l'Empire français. Seules les constructions proches du donjon ou château médiéval subsistent, le reste étant vendu à des particuliers et les murailles utilisées comme carrières de pierres.

La citadelle de Namur avait encore un rôle primordial à jouer cependant dans la réédification de la seconde Barrière des Pays-Bas, décidée au congrès de Vienne en 1815. Namur est la position clé de la première ligne de places sur la Meuse, avec Dinant, Huy et Liège (22). Tandis que Dinant et Huy se voient pourvues d'un fort plus que d'une citadelle, on utilise à Namur le tracé des anciens fronts bastionnés du corps de place (en éliminant celui du milieu) pour la nouvelle citadelle. Les principes fortificatifs qu'on y applique utilisent encore bastions et demi-lunes, combinés avec des forts ou lunettes détachés et autonomes en avant du corps de place. Des casemates d'infanterie et d'artillerie dans les flancs et les faces des bastions sont une innovation héritée du traité de fortification de Montalembert (23). Les constructions utilitaires, casernes, corps de garde, magasins à poudre et arsenaux, sont casematés "à l'épreuve des bombes". Les bâtiments anciens étagés autour du "donjon" disparaissent à cette époque. Seule la "nouvelle église Saint-Pierre", construite sur le modèle d'un magasin à poudre en 1755-1756, témoigne de l'architecture militaire utilitaire de l'Ancien Régime (24).

L'on peut dire qu'avec la fin du régime hollandais s'estompe pratiquement la fonction défensive de la citadelle. A partir des années 1850-1860, elle devient une simple caserne et terrain d'exercice des troupes y cantonnées. L'intervention des tubes d'artillerie rayés entraîne la désaffectation et le démantèlement des remparts aussi bien urbains que ceux des citadelles. Les lunettes avancées sont englobées dans ce qui devient à partir de la fin du XIXe siècle la zone résidentielle du Champeau. La construction des neuf forts autour de la ville à partir de 1880 provoque le déclassement d'une partie de la citadelle et sa transformation à des fins touristiques : le percement de tunnels pour un tram, la construction

de deux routes, sur les versants sud et nord, entraînent des destructions de bâtiments militaires, de portes et de sections de remparts.

Les ultimes travaux que l'on peut qualifier de fortificatifs sont réalisés entre les deux guerres mondiales : on étanchéifie deux sections de galeries souterraines pour en faire le poste de commandement de la Position Fortifiée de Namur, dans le genre de ce qui se fait à la ligne Maginot : compresseurs d'air, casernement souterrain, central téléphonique, sans oublier les latrines ... mais pas de cuisine à l'intérieur des galeries !

Le régiment para-commando est le dernier occupant militaire de la citadelle, de 1945 à 1977. Alors commence la seconde vie des fortifications.

La Cellule Archéologique et Historique du Comité Animation Citadelle.

La ville de Namur est devenue en 1975 propriétaire des derniers 8 hectares de fortifications dans lesquels ont vécu les para-commandos. A partir de 1978, elle décide d'en confier la gestion à des fins touristiques à un groupe de bénévoles rassemblés en un Comité Animation Citadelle (CAC) transformé en Association sans but lucratif en février 1982. Une infrastructure à l'usage des visiteurs a été mise en place : cafétéria, bornes parlantes, panneaux de fléchage des promenades, éclairage, conduites d'eau, câbles téléphoniques ; des bâtiments jugés trop ruinés pour être réadaptés, ou qualifiés d'inintéressants sont détruits, d'autres sont restaurés ou aménagés pour accueillir expositions et musées, ceci dans un laps de temps de trois ans (25). Il est apparu lors de la constitution du CAC en ASBL qu'un groupe de travail chargé de l'étude archéologique et historique du site et de sa protection s'avérait nécessaire. Cette Cellule Archéologique et Historique a une double mission (26) :

1. Veiller à la conservation du site en tant que monument d'archéologie militaire (y compris les vestiges des anciennes fortifications avancées sur le Champeau), soit en donnant un avis autorisé sur les transformations et aménagements décidés par le CAC, soit en intervenant sur le terrain (fouilles d'urgence) lorsque nécessaire.
2. Promouvoir et développer la recherche archéologique et historique sur le site sous ses aspects les plus variés.

Nous développerons plus loin ces deux points.

La Cellule Archéologique et Historique est composée de douze membres, choisis pour leur compétence : outre le responsable, archéologue de formation et collaborateur scientifique aux Archives de l'Etat à Namur, un professeur d'Histoire, un architecte paysagiste et un membre correspondant de la Commission Royale des Monuments et des Sites représentent le CAC ; deux délégués des Amis de la Citadelle ; le conservateur et un collaborateur scientifique du Musée Archéologique de Namur ; un membre du groupe archéologique Bébrona de Fosses-la-Ville ; un historien de l'architecture collaborateur scientifique à l'Inventaire du Patrimoine Monumental et enfin deux spéléologues, président et secrétaire de la Société Belge d'Etudes et de Recherches des Souterrains (27).

Premier bilan des travaux effectués.

En ce qui concerne le second type de travaux de la Cellule Archéologique, que nous traitons avant le premier nous intéressant plus particulièrement, mentionnons la préparation d'une monographie du site, à partir des documents d'archives conservés dans les différents dépôts et bibliothèques de Namur, Bruxelles, Paris, Madrid, Simancas, Vienne, La Haye et Londres, et à partir du monument lui-même et des vestiges de constructions anciennes encore en place (28).

Les textes historiques publiés dans le catalogue annuel du CAC (29), des expositions, le texte des panneaux indicateurs, les appellations ou microtoponymie du site sont réalisés par l'un ou l'autre membre de la Cellule ; enfin, des contacts et échanges sont noués avec des musées et associations belges et étrangers s'intéressant de près ou de loin à la fortification et l'histoire militaire (30).

Malgré la charte adoptée par le CAC dès son origine, reprise en partie par les Amis de la Citadelle, visant à un développement touristique d'envergure internationale du site, dans le respect de ses caractères militaire et historique (31), il est parfois difficile de concilier certains impératifs touristiques d'ordre commercial, malheureusement inévitables, avec la sauvegarde archéologique du monument sous tous ses aspects et dans le détail. Ceci explique partiellement pourquoi les interventions sur le terrain de la Cellule ont consisté jusqu'à maintenant en des fouilles d'urgence, voire de sauvetage. Le non-classement de la citadelle, ni comme site ni comme monument, est un autre facteur d'opérations de destructions d'éléments militaires, se rapportant certes à l'histoire récente de la citadelle, qui ont eu lieu entre le départ du régiment para-commando et la mise en place de l'exploitation touristique (32).

Quoi qu'il en soit, depuis 1982 trois campagnes de fouilles ont été programmées respectivement de 10, 30 et 15

jours, dont le CAC a supporté les charges financières par l'octroi d'un budget particulier à la Cellule, et le groupe archéologique Bébrona a fourni l'appui "logistique". Ces campagnes de fouilles s'inscrivaient en préalable à des travaux soit de restauration de bâtiment (chapelle Saint-Pierre), soit d'aménagement touristique (ouvrage à cornes et fossé de Terra Nova, galerie de contremine du Fort d'Orange) (33).

Avant de passer en revue chaque intervention et ses résultats tangibles, notons que la technique de fouilles est classique, empruntée à l'archéologie traditionnelle. Dans la chapelle, des tranchées ont été pratiquées dans les deux axes du bâtiment et le long de la paroi Sud, à quoi s'est ajouté un décapage partiel des murs. A l'extérieur, une tranchée a été creusée perpendiculairement à la paroi ouest, dans un talus en surplomb, à deux mètres de l'édifice. Sur l'ouvrage à cornes, les tranchées ont été combinées au décapage de grandes surfaces. Il faut enfin remarquer que mis à part le relevé du souterrain au fort d'Orange, l'examen des archives concernant les points où ont eu lieu les interventions n'a pu matériellement précéder la fouille.

Pour plus de clarté, nous avons choisi de présenter l'apport archéologique des travaux sous forme de tableau résumé (34).

<u>Lieu des Interventions</u>	<u>Données archéologiques</u>	<u>Données archivistiques</u> (35)
1. <u>Chapelle Saint-Pierre</u> (36) (juillet 82, 83 et 84)	<ul style="list-style-type: none"> - phases d'occupations et de transformations - en extérieur, sol de travail pour la construction primitive - fonction d'après son aspect extérieur. 	dossiers complets sur les coûts de construction, année, fonctions et transformations du XVIIIe au XIXe siècle.
2. <u>Ouvrage à cornes de Terra Nova : fossé</u> (juillet 82)	<ul style="list-style-type: none"> - radier de maçonnerie de l'escarpe démantelée en 1783 et ancien tracé des remparts - caponnière double crénelée, XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> - plans superposant les remparts du XVIIIe et ceux du XIXe siècle ; - dossiers de construction, plans et coupes, XIXe siècle.
3. <u>Ouvrage à cornes de Terra Nova : caserne</u> (37) (août 83 et juillet 84)	<ul style="list-style-type: none"> - radier de maçonnerie - matériaux de construction - emplacement par rapport à la topographie actuelle. 	dossiers sur la date de construction, le coût, la topographie ancienne.
4. <u>Ouvrage à cornes de Terra Nova : percement d'une ouverture dans le bastion des Cinq Frères</u> (avril 84)	<ul style="list-style-type: none"> - entrée primitive datée à clé d'arc (1647) et situation topographique ; - transformation du bastion au XVIIe s. - murs parallèles, perpendiculaires à la face du bastion - technique de construction du rempart au XIXe s. 	<ul style="list-style-type: none"> - comptes de construction sans plans ; (38) - devinée d'après les plans gravés - galerie de contremine, plans de Vauban et cahier des charges, date de construction.
5. <u>Contremine du Fort d'Orange</u> (39) (août 83)	<ul style="list-style-type: none"> - emplacement par rapport à la topographie actuelle - détails de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> - plans superposant le Fort d'Orange et la lunette du XIXe siècle - plans complets du réseau au XVIIIe siècle

A la lecture de ce tableau, il apparaît que dans quatre cas sur les cinq étudiés, les documents d'archives, textes et documents iconographiques, nous livrent un maximum d'informations sur les facettes multiples de la vie des éléments fortifiés en question : date des travaux, coût, emplacement par rapport à la topographie ancienne et actuelle, fonction, aspect interne et externe, en bref l'essentiel en matière d'histoire de l'architecture militaire. Les détails techniques relatifs aux matériaux, à la succession des étapes de construction et à sa petite histoire (40), à la technique architecturale (41), nous sont livrés par l'étude archéologique de terrain : ils restent des détails et sont perceptibles parfois sans devoir excaver.

Dans la chapelle, nous avons pu vérifier par décapage des maçonneries intérieures des informations publiées au début du siècle à propos de l'abside semi-circulaire et des pierres tombales, qui tenaient plus de la légende (42). Une "critique externe" du bâtiment en disait long sur sa fonction effective originelle. La tranchée extérieure nous a fait approcher la réalité d'un sol de travail et de préparation du mortier et des pierres, le chantier étant situé en hauteur par rapport au bâtiment à construire.

La position de la caserne sur l'ouvrage à cornes, détruite à la fin du XVIIIe siècle, dans la géographie actuelle de la citadelle, est le seul élément apporté par la fouille. Sa fonction et son contexte topographique ancien nous sont connus par archives.

La fouille ne nous a rien appris d'inconnu à propos de la caponnière du fossé de Terra Nova, ni même en ce qui concerne la modification du tracé des remparts du XIXe siècle par rapport à ceux existant au XVIIIe : bien que cela n'ait pas été mis en lumière jusqu'à présent, nous avons eu la chance - peu courante reconnaissons-le - de découvrir aux Archives de l'Inspection du Génie à Vincennes deux plans dessinés en 1831, superposant les deux états de la forteresse (43). Rien de bien neuf non plus au sujet des contremines du fort d'Orange, que les relevés des ingénieurs bataves nous dévoilaient avec une rigoureuse exactitude (44).

Par contre, les travaux de percement d'une entrée touristique supplémentaire, à travers un bastion de l'ouvrage à cornes de Terra Nova, vers l'esplanade du Stade des Jeux, ont révélé un aspect inconnu des défenses au XVIIe siècle. L'hérésie apparente de transformer un bastion, organe de défense fermé vers l'extérieur et constituant un obstacle, en organe de pénétration vers l'intérieur, ne vaut plus lorsque la porte extérieure primitive de Terra Nova est ainsi remise au jour.

L'emplacement de cette porte, datée de 1647 à la clé d'arc, ne nous est en effet pas renseigné par les comptes de construction, pas plus que l'année de finition. Les dossiers des archives du Conseil des Finances, qui seraient susceptibles de fournir des dossiers complets sur les projets, cahiers des charges et plans de la citadelle à cette période, sont très lacunaires, c'est le moins que l'on puisse dire, pour les XVIe et XVIIe siècles : après l'incendie du palais des ducs de Brabant en 1731, où se trouvaient ces archives, une unique liasse sur Namur nous est parvenue, alors qu'il y en a onze pour le XVIIIe siècle dans le même fonds ! (45). Quelques plans d'époque laissaient deviner ou soupçonner une transformation dans la forme du bastion, mais s'agissant de plans gravés, ils étaient à priori peu fiables à l'historien (46).

Le système de contrefortage des remparts hollandais du XIXe siècle par des masses de maçonneries perpendiculaires à la muraille et réunies par des voûtes en plein cintre, doublant ainsi son épaisseur, n'est pas apparent sur les plans contemporains, ni dans les cahiers des charges pour la construction (47). Les murs "à arcades" sont utilisés au Moyen Age (48), mais pas dans la fortification bastionnée classique. Leur emploi semble général dans les remparts hollandais du XIXe siècle, que ce soit à Mons (49) ou à Breda (50).

L'utilisation d'engins de terrassements dans les travaux d'aménagements touristiques a, dans ce cas précis, été précieuse. Ne le généralisons cependant pas ! Le genre de données fournies ici par une excavation d'envergure reste l'exception et le restera, croyons-nous, dans un site comme la citadelle de Namur (51).

"Le mur (...) est comme la page d'un manuscrit qui aurait été lu pendant longtemps et mis au jour à diverses reprises. Il doit être déchiffré et sa lecture reprise plusieurs fois, afin d'y identifier si possible toutes les traces (...)" (52). Ces lignes écrites parmi des "Considérations générales sur l'architecture" dans une collection relative au Moyen Age occidental par L.F. GENICOT sont à notre avis parfaitement applicables à l'objet qui nous occupe, une citadelle des temps modernes non ruinée. Les fortifications du XIXe siècle ont recouvert plus que remplacé les étapes antérieures, à la manière d'une ville antique rasée puis reconstruite. Des éléments anciens sont visibles aujourd'hui, cachés par une mutation de leur fonction : nous pensons à la chapelle Saint-Pierre déjà citée, également à la deuxième ligne bastionnée absorbée au XIXe siècle dans la nouvelle Terra Nova, dont une section importante de rempart sert de paroi latérale à un important sous-terrain de communication.

D'après les archives que nous avons dépouillées jusqu'ici, avant la deuxième moitié du XVIIe siècle beaucoup de constructions fortifiées étaient réalisées en terre : plate-formes, bastions et courtines. L'emploi de matériaux durs ne vient que dans un second temps. Certains éléments fortifiés ont été nivelés très tôt, leurs matériaux réemployés dans d'autres constructions (53).

Les remparts du XVIe et du XVIIe siècle sont topographiquement situés où l'on a construit et reconstruit ultérieurement. Leur aspect ne serait donc restituable qu'à travers les sources d'archives, malgré l'état lacunaire de celles-ci. A moins de démolir les fortifications hollandaises du XIXe siècle, qui pour certains ne représentent rien en comparaison de ce qu'à fait un Vauban !

Avant de conclure, il nous reste à parler de l'apport archéologique pour la connaissance de la vie matérielle à la citadelle.

Des pièces de costume (boutons en os et en métal, insignes), des éléments d'armes (balles, pierres à fusil), de la vaisselle en verre et surtout un abondant échantillonnage de céramiques diverses ont été recueillis tant dans les tranchées que par les prospections de surface (54). Une datation interne au site, des différents objets les uns par rapport aux autres, datation même relative, est rendue difficile quand elle n'est pas impossible, en raison de l'absence de stratigraphie, généralisée sur presque tout le site. Les deux causes en sont d'abord les bouleversements intenses et successifs (dus aux sièges, destructions, constructions) : la plupart des couches, même les plus basses, renferment du matériel du XVIIIe siècle (55). Dans la plus grande partie de Terra Nova, le sol en place est rencontré à -0,30 m au maximum de la surface.

Les seules données sûres concernant la fonction et l'utilisation dans un site militaire de tel ou tel type de vaisselle, éventuellement de revoir telle ou telle interprétation d'un type de céramique qualifiée de produit de luxe (56).

La prospection de surface quant à elle a permis de recueillir des témoignages pré-médiévaux, qui sont des "éléments traces" d'occupations très anciennes du site (57). La valeur de ces trouvailles, hors contexte stratigraphique, ne permet pas d'affirmer autre chose qu'une présence humaine à telle époque sur le Champeau. Bien qu'on ait voulu objecter que ces témoins aient pu être amenés de l'extérieur, de la ville par exemple, nous savons par les archives qu'aucun transport de terres de remblai n'a été fait dans ce sens, mais bien de la citadelle en ville ; le nucléus et les deux éclats de taille en silex, de même que les tessons de céramique romaine

(sigillée et commune) et la base de colonne en tuf, sont des indices crédibles d'une présence au Mésolithique et aux premiers siècles de notre ère à un endroit ou à un autre du Champeau (58).

Quel serait le type de démarche à adopter dans l'étude d'un tel site monumental ? L'archéologie et ses méthodes traditionnelles de fouilles est-elle praticable dans ce cas précis ? Faut-il passer d'interventions d'urgence à une ou plusieurs campagnes de fouilles programmées ? Ces questions peuvent se poser au chercheur au terme de cette rapide analyse de trois campagnes de fouilles en site militaire moderne. Les réponses que nous tentons d'y fournir ne sont pas définitives.

Précisons d'abord que le site n'est pas ruiné. Le monument est devant nous, présentant sa ou ses vies successives, ses blessures et ses cicatrices. Nous estimons que la connaissance de la fonction d'un monument militaire et l'évolution des systèmes de fortifications adoptés est la plus importante en architecture militaire. La fonction sous-entend les phases de transformation et la vie du bâtiment lui-même, en rapport avec ses habitants. La connaissance de la vie de ceux-ci, ce qu'on appelle la vie matérielle, arrive en deuxième lieu. L'utilisation d'une céramique comme poêle à frire ou comme casserole participe moins à l'histoire de la fortification, et par là à la diffusion des idées et des techniques que la forme d'un bastion.

L'étude historique exhaustive à partir des sources écrites combinées étroitement aux sources iconographiques et à l'examen "in situ" de la forteresse sera la première étape de la recherche. Le problème de la défense occupe assez de place dans l'administration d'un gouvernement pour que les archives en soient abondantes, malgré les pertes de documents. La prise de conscience du terrain, de la géographie de la fortification est capitale et déterminante pour la compréhension profonde de cette architecture particulière (59).

Les questions en suspens seront ensuite à vérifier sur place, par sondages très ponctuels. Des informations relatives à des détails techniques apparaîtront alors.

Enfin la vie quotidienne de la forteresse, la "petite histoire", complète notre connaissance. Inapparente dans les archives, elle sera livrée fragment par fragment, et une fouille de talus par exemple pourra être programmée afin de recueillir le plus de matériel possible, sans trop espérer une stratigraphie parfaite. Ceci paraîtrait contradictoire avec ce que nous écrivions plus haut, si nous ne rappelions que "les fortifications, sans hommes, sont des corps sans âmes" (60).

NOTES

- (1) Le vocable "archéologie militaire" semble apparaître en 1979, employé par les fondateurs du Centre Liégeois d'Histoire et d'Archéologie Militaires.
- (2) Nous ne prenons pas en considération dans cette réflexion les fouilles de sauvetage en milieu urbain des remparts retrouvés à l'occasion de modifications du réseau routier, par exemple à Mons, cfr. B. VAN MOL, Les grands travaux des Boulevards de Mons et la localisation de ses remparts, dans Annales des Travaux Publics de Belgique, 1981, pp. 237-254, ou à Namur, cfr. PH. BRAGARD, Découverte archéologique à la place d'Omalius : une casemate du XVIIe siècle, dans Confluent, 116, juillet 1983, pp. 38-39 (fouille du S.N.F. dirigée par A. MATTHYS). La citadelle de Huy, en cours d'étude par J.-P. RORIVE, est un exemple de fortification moderne disparue. Nous n'en tiendrons pas compte, puisque nous nous centrons sur les forteresses non ruinées. Les châteaux médiévaux sont également hors de notre sujet. En Allemagne, une expérience de fouilles archéologiques systématisées se déroule à la citadelle de Homburg (Sarre), démantelée définitivement au XVIIIe siècle. Malheureusement, les efforts des fouilleurs ne sont pas coordonnés avec les recherches conduites par les historiens spécialisés en architecture militaire de cette forteresse. M. SCHOPPNER, Homburg in den militärischen Auseinandersetzungen zwischen 1650 und 1750, dans Festung, Ruine, Baudenkmal, 3e colloque de la DGF, 1984, pp.19-23 ; T. BILLER, Das "bastionierte Schloss" als Bautypus des 16. Jahrhunderts. Zur Einordnung von Schloss und Festung Homburg, dans idem, pp. 25-47 ; sur les prolongements touristiques, V. SCHMIDTCHEN, Von der Ruine zur Touristenattraktion ? Anmerkungen zu Ausgrabungs- und Restaurierungsproblemen bei den ehemaligen Festungsanlagen auf dem Schlossberg Homburg, dans idem, pp. 48-54.
- (3) Cartes dans Ch. BECQUET, Sécurité française (Atlas historique), Ruysbroek, 1949.
- (4) Point n'est besoin de rappeler le rôle joué par la Meuse dans l'histoire de nos régions. F. ROUSSEAU, La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIIIe siècle, Namur, 1930.
- (5) L. GENICOT, Les routes belges depuis 1704, Bruxelles, 1948, pp. 9 et 53.
- (6) Voie de pénétration de la France ou vers la France. A. DEMANGEON, La trouée de l'Oise, dans Annales de Géographie, 1907, pp. 309-315.
- (7) Voies de pénétration de ou vers la France et de la France vers l'Allemagne. Cartes dans Ch. BECQUET, op. cit.

- (8) Sur l'histoire de Namur, mentionnons les synthèses de F. ROUSSEAU, Namur, ville mosane, Bruxelles, 1958 (2) et Namur, dans Plans en reliefs de villes belges, Bruxelles, Crédit Communal, 1965, pp. 295-334. Il n'est pas possible d'énumérer dans le cadre de cet article les opinions des contemporains sur l'importance politique et stratégique de Namur depuis le XVII^e siècle, tirées des correspondances, mémoires et relations de voyages. Nous nous permettons de renvoyer à notre thèse en cours.
- (9) F. ROUSSEAU, Tours domaniales et tours de chevaliers, églises et cimetières fortifiés dans le Namurois, dans ASAN, XLVI, 1951-1952, pp. 233-268 ; C. GAIER, La fonction stratégique-défensive du plat pays au moyen âge dans la région de la Meuse moyenne, dans MA, LXIX, 1963, pp. 753-771. La bibliographie existante sur chaque forteresse est à voir dans Bibliographie d'histoire militaire belge des origines au 1^{er} août 1914, Bruxelles, Musée Royal de l'Armée, 1979.
- (10) F. NICOLAS, L'évolution géographique de la ville de Namur, Travaux du séminaire de géographie de l'Université de Liège, XVI, 1926.
- (11) Le relevé géologique du Champeau a été fait par J. BOUCKAERT, Le Namurien à Namur, dans BSBGPH, LXX, 1961, pp. 358-376. En 1983, le relevé complémentaire à l'intérieur de la citadelle a été réalisé dans le cadre d'un travail de séminaire de géologie à la K.U.L. par L. WOUTERS. La direction de la pente du plateau vers la pointe de l'éperon se retrouve aussi à Stavelot, cfr. J.M. DEGBOMONT, Le vieux château de Stavelot, ci-avant.
- (12) Pour l'époque préhistorique, cfr. H. ANGELROTH, Trouaille de silex à la citadelle de Namur, dans Nam., I, 1924, pp. 27-28 ; F. COURTOY, Accroissements du musée, dans idem, VIII, 1931, p. 30. La découverte en surface d'artéfacts en silex caractéristiques de l'outillage mésolithique cadrerait avec une occupation au Mésolithique récent d'un site typologiquement apparenté à ceux connus, cfr. A. GOB, Les industries microlithiques dans la partie sud de la Belgique, dans Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel, éd. D. CAHEN et P. HASAERTS, Bruxelles, 1984, pp. 195-210 ; Ph. BRAGARD, Découvertes archéologiques récentes sur la citadelle, dans Catalogue des expositions et audio-visuel dans le "Domaine fortifié", éd. 1983, p. 120 (nucléus). Aucun témoin des âges des métaux n'a aujourd'hui été mis au jour sur le site. L'utilisation des "Vieux murs" comme rempart défensif au I^{er} siècle av. J.C. est une hypothèse controversée

par la plupart des historiens de cette période, cfr. A. WANKENNE, La Belgique à l'époque romaine ; sites urbains, villageois, religieux et militaires, Bruxelles, 1972, pp. 141-144. Pour l'époque romaine, des trouvailles faites au XIXe siècle au château médiéval sont signalées dans A. MAHIEU, Les premières enceintes du Donjon à Namur, dans *Sambre et Meuse*, 2e année, n° 42 à 45, juin 1914 ; voir aussi A. WANKENNE, op. cit., pp. 148-149. Quelques trouvailles fortuites ont été faites au cours des fouilles du CAC, en 1982 et 1983. Ph. BRAGARD, Découvertes Archéologiques, op. cit., pp. 120-121.

- (13) Sur l'histoire militaire namuroise (y compris celle du château puis citadelle), l'ouvrage de base reste celui de J. BORGNET, Promenades dans Namur, Namur, 1851-1859, t. I (seul paru) ; bien que vieilli. Il est écrit à partir de sources à 95 % namuroises. J. MULLER, Petite histoire de la citadelle de Namur, dans *GW*, 1953, pp. 391-396, en est une courte synthèse. Dans le même courant, J. BOUTON, La citadelle de Namur, guide du visiteur, Namur, 1979. Sur la possibilité d'un castrum au Bas Empire, A. MAHIEU, op. cit., et A. WANKENNE, op. cit., p. 148.
- (14) Outre les ouvrages cités ci-dessus, consulter J. MULLER, Vestiges Médiévaux au château de Namur, dans *VW*, 1949, pp. 220-227. La Société Archéologique de Namur a établi un projet d'étude du château médiéval à plus ou moins long terme et a débuté les fouilles en 1982. J.-L. ANTOINE et J. PLUMIER, Le château des comtes à Namur, ci-après.
- (15) Une synthèse provisoire a été élaborée à l'usage des guides du CAC en 1984, Ph. BRAGARD, Syllabus archéologie et architecture militaire à la citadelle de Namur. XVe-XIXe siècle, Namur, CAC, 1984. Pour le reste, voir notre thèse en préparation. On entend par citadelle une partie d'une place forte, un retranchement réservé aux militaires. Au XVIIe siècle, elle est destinée à surveiller les habitants de la ville. Dans la suite, elle protège la ville d'un ennemi extérieur et sert d'ultime défense en cas de siège.
- (16) Ceci est à nuancer pour des villes comme Tournai, Bruxelles, Ypres, Menin par exemple qui se voient entourées de bastions et d'ouvrages détachés dans le dernier tiers du XVIIe siècle. On examinera avec profit les plans de Jacob van Deventer, édités par Ch. RUELENS, Cent plans du géographe Jacques de Deventer, Bruxelles, 1884-1924.
- (17) En souhaitant une étude plus approfondie et plus complète, on se reportera à J. MULLER, Les ingénieurs militaires dans les Pays-Bas espagnols (1500-1715), dans *RIHM*, 20, 1959, pp. 467-478.

- (18) Ph. BRAGARD, Het werk van Menno Van Coehoorn te Namen tussen 1691 en 1698, à paraître dans Jaarboek Stichting Menno Van Coehoorn.
- (19) P. DELVAUX, Le siège de Namur en 1692, mémoire de licence inédit, Louvain, 1945.
- (20) Ph. BRAGARD, Namur, dans Vauban, sa vie, son oeuvre, Saint-Léger-Vauban, 1984, pp. 80-81 ; Ph. JACQUET, L'arsenal de Namur (1693). Notes inédites sur sa construction et son histoire, dans ASAN, LIX, 1979, pp. 84-95.
- (21) F. ROUSSEAU, Tours domaniales, op. cit., p. 235.
- (22) Col. WILLEMS, La Barrière des Pays-Bas de Marlborough à Wellington (1715-1815), Bruxelles, (1949) ; Liège et le royaume des Pays-Bas, une place forte dans un ensemble défensif, Liège, 1980.
- (23) M.R. de MONTALEMBERT, L'art défensif supérieur à l'offensif, Paris, 1793, 11 vol.
- (24) Ph. BRAGARD, La chapelle Saint-Pierre à la citadelle de Namur à travers les données historiques et archéologiques, dans Actes du congrès de Nivelles, (Fédération Archéologique et Historique de Belgique), I, 1984, pp. 114-115 (résumé). Voir infra.
- (25) La partie ainsi accessible aux visiteurs a reçu l'appellation provisoire de "Domaine fortifié" pour distinguer ce qui est géré par le CAC des autres parties de la citadelle que sont le "Donjon" ou château des Comtes et le parc résidentiel nommé lui aussi "citadelle", et éviter une certaine ambiguïté. Ce nouveau toponyme est uniquement touristique, il ne reprend en rien une dénomination historique ancienne.
- (26) Pour une question de forme, la Cellule Archéologique est devenue Cellule Archéologique et Historique en 1985.
- (27) A ce groupe permanent il convient d'ajouter un emploi CST octroyé à un licencié en archéologie et histoire de l'art du 1er juin 1984 au 31 mai 1985. Il s'agit de MM. Ph. BRAGARD, J. BOUTON, M. GILBERT, J. MARCHAL, B. TRIQUENAU, A. COLLARD, A. DASNOY, J.-L. ANTOINE, M. STASSE, J.-L. JAVAUX, G. DE BLOCK, C. KAHN et Mme Ch. MONJOIE (CST).

- (28) Dans le cadre d'une thèse de doctorat en archéologie, sous la direction du professeur L.-F. GENICOT (UCL).
- (29) Catalogue des expositions et audio-visuel dans le "Domaine fortifié" de la citadelle de Namur, éd. CAC, depuis 1980.
- (30) Société Archéologique, Namur ; Musée Royal de l'Armée, Bruxelles ; Centre Liégeois d'Histoire et d'Archéologie Militaires ; Simon Stevin Stichting, Anvers ; Association Vauban, Paris ; Association des Amis de la Maison Vauban, Saint-Léger-Vauban ; Deutsche Gesellschaft für Festungsforschung ; Stichting Menno Van Coehoorn ; Fortress Study Group.
- (31) Les éléments de cette charte sont écrits dans la convention signée en 1979 entre les membres du CAC et la Ville de Namur, convention résignée en 1982 à la constitution du CAC en ASBL. Les Amis de la Citadelle forment un groupe créé à l'initiative du Comité Namurois 75 et du CAC en 1978. Tandis que le CAC a la charge de la gestion du "Domaine fortifié", les Amis rassemblent les personnes sensibilisées et intéressées à l'histoire militaire de la citadelle et de la ville de Namur. Ils se sont constitués en ASBL en 1982.
- (32) Entre 1977 et 1979-1980, des abris à munitions en béton, du début du siècle, et une série de constructions plus ou moins contemporaines ont été ainsi rayées du paysage ; certaines étaient en effet très délabrées, d'autres ont été trop rapidement à notre avis éliminées car jugées "parasites". Il est regrettable qu'à une exception près, aucun dossier iconographique n'en ait été établi.
- (33) Que les étudiants et personnes bénévoles sans qui nous n'aurions pu mener à terme ces campagnes, en particulier les membres du groupe Bébrona, trouvent ici l'expression de nos chaleureux remerciements. Notre reconnaissance s'adresse aussi au Conseil d'Administration du CAC qui depuis trois ans nous manifeste sa confiance et ses encouragements. Dans le cas du Fort d'Orange, le rétablissement de la piste du motocross par les engins mécaniques de l'Administration communale de Namur en dehors du "Domaine fortifié" a provoqué l'intervention de la Cellule, cfr. Ph. BRAGARD, A propos des défenses souterraines du Fort d'Orange, à paraître dans le Bulletin de la SOBERES. Plusieurs prospections de surface à travers l'ensemble du site ont été réalisées, ainsi qu'une surveillance étroite de travaux de réfection de murailles ayant nécessité des travaux de terrassements dans les talus.

- (34) Un signalement de la première campagne de fouilles a été publié dans le périodique des Amis de la Citadelle : Ph. BRAGARD, Fouilles archéologiques dans le Domaine fortifié, dans Bull. AC, n° 17, janvier 1983, 2 p. Nous espérons publier ultérieurement le détail des recherches et l'étude du matériel découvert.
- (35) Les archives concernant les fortifications namuroises aux temps modernes sont malgré les lacunes très abondantes et donnent une vue complète du sujet. Quant aux plans et documents iconographiques manuscrits, nous en avons répertorié quelques centaines.
- (36) Ph. BRAGARD, La chapelle Saint-Pierre, op. cit.
- (37) Construite en 1636, AGR, Chambre des Comptes, 27262, f°16.
- (38) Peu de plans militaires de cette période nous sont parvenus, cfr. infra.
- (39) cfr. notes 18 et 33.
- (40) Par exemple le lissage au doigt des joints dans la galerie de contremine.
- (41) Contreforts reliés par des voûtes derrière le rempart hollandais du XIXe siècle.
- (42) J. BORGNET, op. cit., p. 596, publie un plan de la chapelle avec la paroi Sud en demi cercle ; les pierres tombales sont mentionnées par (A. OGER), Guide de la citadelle de Namur, Namur, (1912), p. 4.
- (43) AIG, places étrangères, art. 14, tablettes, II, n° 3 et 4.
- (44) AGR, Cartes et Plans, inventaire manuscrit, 5512 à 5515.
- (45) J. LEFEVRE, Inventaire des Archives du Conseil des Finances, Gembloux, 1938, pp. 17, 34, 92.
- (46) Plan édité par J. BLAEU en 1649, dans le Theatrum Orbis terrarum ; Plan édité par P. MORTIER à Amsterdam en 1693 ; A. DEJARDIN, Cartes, plans et vues de la ville et province de Namur, dans ASAN, XV, 1881, n°7 et 31. A comparer avec les plans militaires de la fin du XVIIe siècle, par exemple AS, estado : legajo 3886 (1691) ou SHAT, L1B 566 (avant 1690). E. HELIN, C. LEMOINE-ISABEAU, Cartes inédites du pays de Liège au XVIIIe siècle, Bruxelles, Crédit Communal, 1980, p. 15.

- (47) Les dossiers de la reconstruction de la citadelle entre 1816 et 1822 sont conservés au Musée Royal de l'Armée à Bruxelles, avec une partie des plans. D'autres séries de plans appartiennent aux AGR (Bruxelles), à la Société Archéologique de Namur et aux AIG (Vincennes).
- (48) J. BREUER, Fortifications urbaines du moyen-âge : murailles sur arcades, dans BSRAB, 1935, pp. 55-60.
- (49) Nous remercions M.B. VAN MOL qui a accepté de nous conduire sur le chantier des boulevards de Mons afin d'y examiner les caractères techniques des remparts.
- (50) Vesting. Vier eeuwen vestingbouw in Nederland, 's Gravenhage, 1982, p. 111.
- (51) cfr. note 37.
- (52) L.-F. GENICOT, L'architecture. Considérations générales, Typologie des sources du Moyen Age occidental, fasc. 29, Brepols, 1978, p. 33.
- (53) Une demi-lune à la gorge de Terra Nova a ainsi disparu en 1659.
- (54) Ce matériel est inédit. Une faible partie en a été présentée dans les expositions "Archéologie citadelle" en 1983 et 1984, au "Domaine fortifié". Catalogue des expositions, op. cit., éd. 1983, pp. 122-128 ; éd. 1984, pp. 38-42.
- (55) Les fouilles de la Société Archéologique au château des Comtes en 1982 et 1983 ont également été révélatrices de ces bouleversements. Une seule coupe stratigraphique présente une succession de couches médiévales, les autres contiennent du matériel du XVIIIe siècle (communication de J.-L. ANTOINE).
- (56) Nous pensons aux tessons de grès décorés de Raeren, ou aux assiettes à engobe jaune et à décor de barbotine qui constituent à elles seules 15 à 20 % des échantillons recueillis.
- (57) Sans pour autant conclure à une occupation de type militaire.
- (58) Ph. BRAGARD, Découvertes archéologiques, op. cit., pp. 120-121.

(59) L.-F. GENICOT, L'architecture, op. cit., p. 49.

(60) Considérations sur le gouvernement des Pays-Bas, éd. A. DE ROBAULX DE SOUMOY, Bruxelles, 1874, t. III, p. 211.

Abréviations :

AGR	=	Archives Générales du Royaume, Bruxelles.
AEN	=	Archives de l'Etat à Namur.
AIG	=	Archives de l'Inspection du Génie, Vincennes.
AS	=	Archives de Simancas (Espagne).
ASAN	=	Annales de la Société Archéologique de Namur.
ASBL	=	Association sans but lucratif.
BSBGPH	=	Annales de la Société Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie.
BSRAB	=	Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.
Bull. AC	=	(Bulletin des) Amis de la Citadelle.
CAC	=	Comité Animation Citadelle.
CST	=	Cadre spécial temporaire.
DGF	=	Deutsche Gesellschaft für Festungsforschung.
GW	=	Le Guetteur Wallon.
MA	=	Le Moyen Age.
Nam	=	Namurcum.
RIHM	=	Revue Internationale d'Histoire Militaire.
SHAT	=	Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes.
SOBERES	=	Société Belge de Recherches et d'Etudes des Souterrains.
VW	=	La Vie Wallonne.

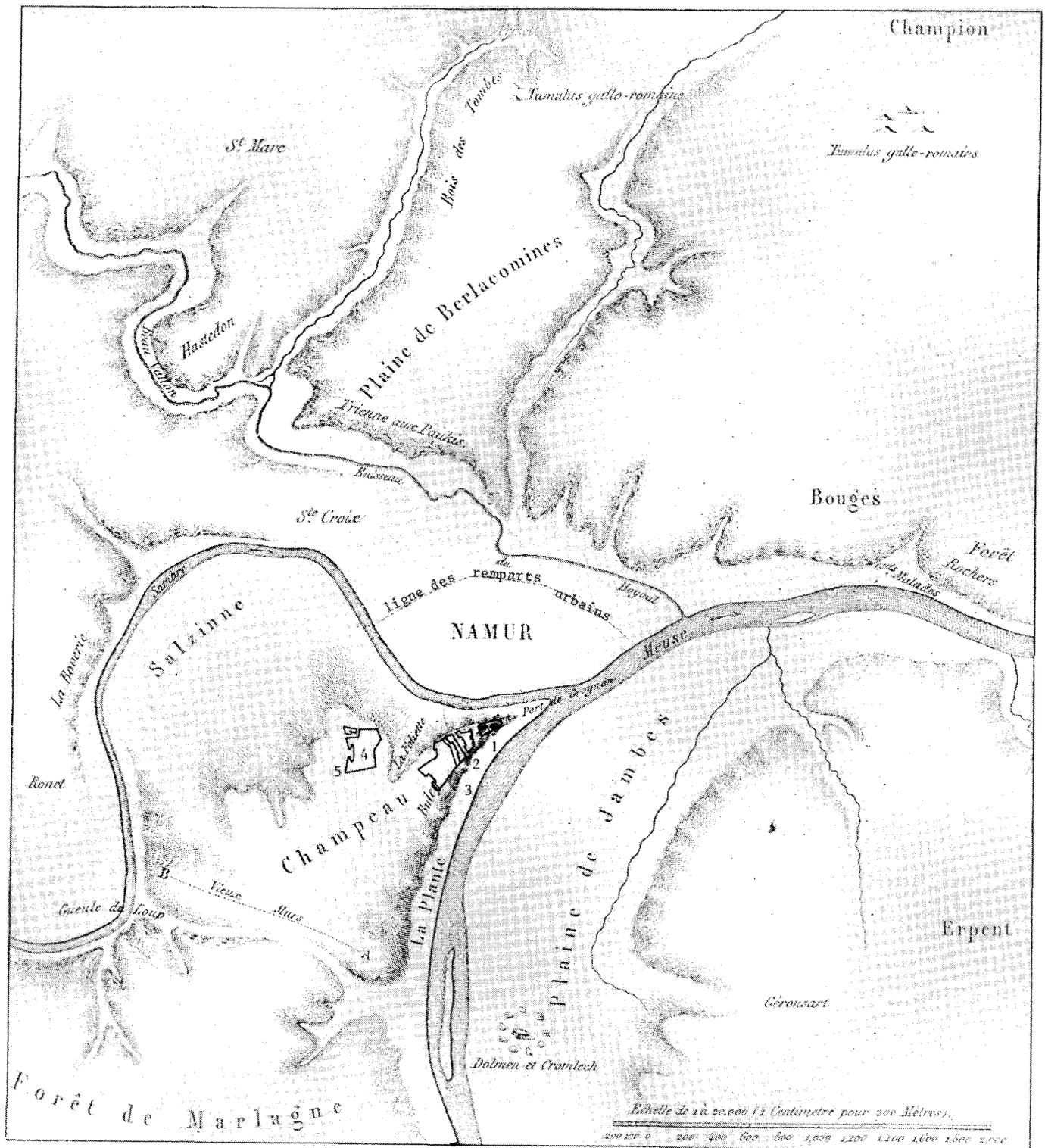


FIGURE 1

Croquis topographique de Namur et des environs.

D'après J. BORGNET, Promenades dans Namur, op. cit., p. 26, "Montagne de Champeau et environs de Namur". Agrandissement.

1. Château des comtes ("Donjon"); 2. Médiante; 3. Terra Nova; 4. Fort d'Orange; 5. Montagne du Diable.

Topographical sketch of Namur and its surroundings.

After J. BORGNET, Promenades dans Namur, op. cit., p. 26, "Montagne de Champeau et environs de Namur". Enlargement.

1. Count's Castle ("Donjon"); 2. Mediane; 3. Terra Nova; 4. Fort d'Orange (Fort of Orange); 5. Montagne du Diable (Devil's Mountain).

FIGURE 2

*Croquis montrant les différentes parties constitutives de la citadelle après les sièges de 1692 et 1695.
D'après J. BORGNET, Id., p. 76, "Plan du château de Namur à la fin du XVIIe siècle".*

*Sketch showing the different components of the citadel after the 1692 and 1695 sieges. After J. BORGNET,
Id., p. 76, "Plan of the Namur castle at the end of the 18th c.".*

1. *Château des Comtes ("Donjon") – Count's Castle ("Donjon")*
2. *Médiane (1542 - 1555) – Médiane (1542 - 1555).*
3. *Terra Nova (ca 1630 - 1680) – Terra Nova (ca 1630 - 1680)*
4. *Chapelle Saint-Pierre (1755 - 1756) – St. Peter's Chapel (1755 - 1756).*
5. *Caserne de l'ouvrage à cornes (1636) – Barracks of the hornwork (1636).*
- 5a. *Emplacement de l'Entrée primitive de Terra Nova (1647) dans le bastion des Cinq frères.
Location of the original entrance to Terra Nova (1647) in the "Cinq frères" bastion.*
6. *Porte de secours – Emergency gate.*
7. *Fort d'Orange (1691 - 1692) – Fort d'Orange (1691 - 1692).*
8. *Emplacement de la galerie de contremine (1755 - 1756)
Location of the countermine gallery (1755 - 1756).*
9. *Fort du Saint Esprit (1693 - 1695) – Fort du Saint Esprit (1693 - 1695)*
10. *Petite Cassotte (1693 - 1695) – Petite Cassotte (1693 - 1695)*
11. *Cassotte (ca 1680) – Cassotte (ca 1680).*
12. *Fort Camus (1695 - 1698) – Fort Camus (1695 - 1698).*
13. *"Vieux murs" remparés (1693 - 1695) – Strengthened "old walls" (1693 - 1695).*
14. *Porte et ouvrage à cornes de Bordeleau (remparts urbains)
Bordeleau gate and hornwork (urban ramparts).*
15. *Porte et ouvrage à cornes de la Plante ou de Buley (remparts urbains)
La Plante or Buley gate and hornwork (urban ramparts).*
16. *Porte et barbacane du pont de Jambes (remparts urbains)
The Jambes bridge gate and barbican (urban ramparts).*

Les dates indiquées entre parenthèses sont celles de la construction des ouvrages.

L'échelle est en verges de Rhylande, dont chacune vaut 3.77 m, cfr. A.H. MOHR, Vestingbouwkundige termen, 's Gravenhage, 1983, p. 29.

The dates given between brackets are the construction dates. The scale is in Rhineland rods, each of which measures 3.77 m, cfr. A.H. MOHR, Vestingbouwkundige termen, 's Gravenhage, 1983, p. 29.



FIGURE 3

Vue de l'entrée primitive de Terra Nova en cours de dégagement, prise vers l'Est. Avril 1984 (Photo Cellule Archéologique et Historique CAC).

View of the original entrance way to Terra Nova being uncovered. View to the East. April 1984 (Photo: Cellule Archéologique et Historique CAC).



FIGURE 4

La chapelle Saint Pierre, façade Nord et côté Ouest. Avril 1984 (Photo Cellule Archéologique et Historique CAC).

The St. Peter's Chapel. Northern gable and western side. April 1984 (Photo Cellule Archéologique et Historique CAC).